

**Exploitation minière illégale et gouvernance environnementale à  
Buenos Aires (Imbabura, Équateur) : atteintes des droits**

**Illegal Mining and Environmental Governance in Buenos Aires (Imbabura,  
Ecuador): Rights Violations**

***Minería ilegal y gobernanza ambiental en Buenos Aires (Imbabura, Ecuador): vulneración de derechos***

Terán-Vaca, Claudio A.

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

ui.claudioteran@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0000-0002-8717-8391>

Chamorro-Valencia, Diego

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

ui.diegochamorro@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0000-0002-5397-1439>

Limaico-Mina, Josué

Universidad Regional Autónoma de los Andes, Équateur

ui.josuelimaico@uniandes.edu.ec

 <https://orcid.org/0000-0002-7178-4119>

## Résumé

Cet article analyse les impacts socio-environnementaux et institutionnels de l'exploitation minière illégale dans la paroisse de Buenos Aires (Imbabura), afin d'identifier comment cette activité viole les droits du *Buen Vivir* et les droits de la nature, ainsi que les défis de gouvernance qu'elle pose. La recherche adopte une approche qualitative à visée explicative, fondée sur des enquêtes auprès de 80 habitants et des entretiens semi-directifs avec un ancien mineur et un professionnel de l'environnement. Les résultats montrent une perception majoritairement négative de l'exploitation illégale, associée à la dégradation écologique, à la violence et à la fragilité institutionnelle. Ils révèlent également une relation ambivalente de la communauté à l'activité minière, reconnue pour son potentiel économique mais contestée en raison de ses effets sur la durabilité et la vie locale. L'étude conclut que ce cas met en évidence un décalage entre la reconnaissance constitutionnelle des droits et leur garantie effective, révélant des limites structurelles de la gouvernance environnementale et la nécessité de renforcer les capacités étatiques et la participation communautaire.

**Mots-clés :** exploitation minière illégale, gouvernance environnementale, droits de la nature, buen vivir, justice environnementale.

## Abstract

This article analyzes the socio-environmental and institutional impacts of illegal mining in the parish of Buenos Aires (Imbabura), in order to identify how this activity violates the rights of *Buen Vivir* and the rights of nature, as well as the governance challenges it poses. The study adopts a qualitative explanatory approach, based on surveys of 80 residents and semi-structured interviews with a former miner and an environmental professional. The results show a predominantly negative perception

of illegal mining, associated with ecological degradation, violence, and institutional weakness. They also reveal an ambivalent community relationship with mining, recognized for its economic potential but questioned due to its effects on sustainability and local life. The article concludes that this case reflects a gap between the constitutional recognition of rights and their effective territorial enforcement, highlighting structural shortcomings in environmental governance and the need to strengthen state capacity and community participation.

**Keywords:** illegal mining, environmental governance, rights of nature, buen vivir, environmental justice.

### Resumen

Este artículo analiza los impactos socioambientales e institucionales de la minería ilegal en la parroquia Buenos Aires (Imbabura), con el objetivo de identificar cómo esta actividad vulnera los derechos del Buen Vivir y de la naturaleza, así como los desafíos de gobernanza que plantea. La investigación adopta un enfoque cualitativo con alcance explicativo, basado en encuestas a 80 habitantes y entrevistas semiestructuradas a un exminero y a un profesional ambiental. Los resultados evidencian una percepción predominantemente negativa de la minería ilegal, asociada con degradación ecológica, violencia y debilidad institucional. Asimismo, muestran una relación ambivalente de la comunidad con la minería, reconocida por su potencial económico pero cuestionada por sus efectos sobre la sostenibilidad y la vida local. Se concluye que el caso refleja una brecha entre el reconocimiento constitucional de derechos y su garantía efectiva en el territorio, lo que evidencia fallas estructurales de gobernanza ambiental y la necesidad de fortalecer la capacidad estatal y la participación comunitaria.

**Palabras clave:** minería ilegal, gobernanza ambiental, derechos de la naturaleza, buen vivir, justicia ambiental.

**Reçu :** 10 septembre 2026 - **Accepté :** 2 octobre 2026

## 1. Introduction

L'expansion de l'exploitation minière illégale en Amérique latine a ravivé des débats centraux sur l'extractivisme, la gouvernance environnementale, la capacité étatique et la violation des droits collectifs. Dans différents territoires de la région, ces dynamiques révèlent non seulement des conflits autour du contrôle des ressources naturelles, mais aussi des tensions entre accumulation économique, régulation publique, durabilité environnementale et bien-être communautaire. Dans le cas équatorien, cette problématique revêt une importance particulière en raison de la reconnaissance constitutionnelle des droits de la nature et du *Buen Vivir* comme principes directeurs de l'ordre juridique et de l'action publique.

En Équateur, l'exploitation minière illégale constitue un phénomène d'une grande complexité sociale, environnementale et institutionnelle. Au-delà de son caractère illicite, cette activité met en lumière des rapports de pouvoir impliquant des économies

informelles, des réseaux criminels, et donne à voir la faiblesse du contrôle étatique et de profondes disputes territoriales. L'un des cas les plus emblématiques est celui de la paroisse de Buenos Aires, située dans le canton d'Urcuquí, province d'Imbabura, où, depuis 2017, l'extraction illégale d'or s'est intensifiée, générant un processus d'occupation extractive marqué par la violence, la dégradation environnementale et une intervention tardive de l'État (Primicias, 2021).

La gravité de ce cas ne réside pas uniquement dans les effets écologiques de l'exploitation illégale, mais aussi dans la contradiction qu'il met en évidence entre le cadre normatif équatorien et la réalité territoriale. La *Constitución de la República del Ecuador* reconnaît le droit de la population à vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré et consacre la nature comme sujet de droits, dont le respect, la protection et la restauration doivent être garantis par l'État (Ecuador, 2008). Dans la même logique, le Código

*Orgánico del Ambiente* vise à réguler les activités générant des impacts ou des dommages environnementaux et à protéger les cycles vitaux, les structures et les processus évolutifs de la nature (Ecuador, 2017). Toutefois, la persistance de l'exploitation minière illégale à Buenos Aires met en évidence les limites institutionnelles à assurer l'effectivité de ces normes et la protection réelle des droits collectifs et écologiques.

Dans ce contexte, l'exploitation minière illégale ne peut être comprise uniquement comme un problème pénal ou environnemental. Elle constitue également une expression des faiblesses de la gouvernance territoriale et des tensions qui traversent les modèles de gestion des ressources naturelles en Amérique latine. Comme observé à Buenos Aires, l'expansion de cette activité s'est accompagnée d'autres économies illicites, d'une détérioration de la sécurité locale et d'impacts négatifs sur la vie communautaire et les écosystèmes, accentuant l'écart entre les principes

constitutionnels du *Buen Vivir* et les conditions effectives de vie des populations (Coral et al., 2024).

Dans cette perspective, le présent article s'inscrit dans les débats du dossier sur les inégalités, les droits, les résistances et la gouvernance en Amérique latine, en analysant la violation des droits du *Buen Vivir* et des droits de la nature dans un territoire affecté par l'exploitation minière illégale. Il montre que les atteintes observées à Buenos Aires ne résultent pas uniquement d'une activité extractive illicite, mais également d'une structure caractérisée par une régulation faible, une action institutionnelle limitée et une faible articulation entre les acteurs publics chargés de la protection environnementale et territoriale.

L'objectif de cet article est d'analyser les impacts socio-environnementaux et institutionnels de l'exploitation minière illégale dans la paroisse de Buenos Aires (Imbabura), à partir d'informations issues d'enquêtes et d'entretiens avec des acteurs

locaux, afin d'identifier de quelle manière cette activité viole les droits du *Buen Vivir* et de la nature, ainsi que les défis de gouvernance qu'elle pose pour la protection du territoire. À partir de cela, l'étude se propose de réfléchir au renforcement normatif et institutionnel comme condition nécessaire à la restauration écologique, à la protection des droits et à la reconstruction de la gouvernance locale.

## 2. Méthodes

La recherche a été menée selon une approche qualitative à visée explicative, visant à analyser les impacts socio-environnementaux et institutionnels de l'exploitation minière illégale dans la paroisse de Buenos Aires (province d'Imbabura), ainsi que ses effets sur les droits du *Buen Vivir* et les droits de la nature. Cette approche est pertinente pour l'étude de phénomènes complexes ancrés dans des contextes territoriaux spécifiques, où les dynamiques sociales, institutionnelles et environnementales sont étroitement imbriquées (Creswell, 2014).

L'étude s'est appuyée sur un échantillonnage non probabiliste de type intentionnel, fondé sur des critères d'accessibilité et de pertinence territoriale. La collecte des données a été réalisée au moyen d'enquêtes administrées à 80 habitants de la paroisse de Buenos Aires, ainsi que par des entretiens semi-directifs menés auprès de deux acteurs clés : un ancien mineur illégal et un professionnel du secteur environnemental. Cette approche méthodologique a permis de combiner des données de perception sociale avec des témoignages qualifiés, renforçant ainsi la validité interprétative des résultats (Flick, 2018).

Les enquêtes ont été structurées autour de questions fermées visant à identifier les opinions concernant l'exploitation minière légale et illégale, ses principales conséquences territoriales, les perceptions du développement durable, le rôle des institutions publiques et la nécessité de renforcer les cadres normatifs de protection des droits. Les entretiens ont permis d'approfondir les facteurs explicatifs de l'expansion de l'exploitation minière illégale, les limites du contrôle étatique, ses

impacts sur la population locale et les perspectives de restauration environnementale et de gouvernance territoriale.

L'analyse des données repose sur une approche interprétative fondée sur la systématisation et la catégorisation thématique des informations recueillies. Les données issues des enquêtes ont été organisées en catégories analytiques, tandis que les matériaux qualitatifs ont fait l'objet d'un codage thématique en fonction des axes du cadre d'analyse : violation des droits, impacts socio-environnementaux, action institutionnelle limitée et gouvernance territoriale. Cette démarche a permis d'articuler les données empiriques avec une interprétation analytique du cas étudié.

D'un point de vue méthodologique, l'étude adopte une approche analytico-synthétique et inductive, appropriée pour reconstruire la dynamique territoriale de l'exploitation minière illégale à partir de données locales et pour en dégager des implications plus larges sur les plans juridique, social et environnemental. Dans cette perspective, la

recherche vise à contribuer à la réflexion sur le renforcement des cadres normatifs et institutionnels face aux activités extractives illégales dans des contextes de forte vulnérabilité territoriale.

### 3. Résultats

Les résultats sont organisés en deux niveaux complémentaires. D'une part, sont présentés les résultats issus de l'enquête appliquée à 80 habitants de la paroisse de Buenos Aires. D'autre part, sont exposés les principaux axes interprétatifs dérivés des entretiens réalisés auprès d'un ancien mineur et d'un professionnel du secteur environnemental. Cette structuration permet d'articuler des tendances générales de perception sociale avec des éléments qualitatifs relatifs aux causes, aux impacts et aux réponses institutionnelles associées à l'exploitation minière illégale.

#### 3.1. Perceptions communautaires de l'activité minière et de ses impacts territoriaux

Les données présentées dans le Tableau 1 montrent que l'acceptation de l'activité

minière en général demeure partielle et non majoritaire, tandis que l'exploitation minière illégale fait l'objet d'un rejet nettement prédominant. Les impacts identifiés ont à voir principalement avec la dégradation des écosystèmes, la violence et, dans une moindre mesure, la corruption. Cela suggère que l'expérience locale de la mine illégale est perçue comme un phénomène multidimensionnel, à la fois environnemental, social et institutionnel.

Concernant l'activité minière en général, 45,0 % des personnes interrogées ont exprimé une opinion favorable, contre 35,0 % défavorables, tandis que 20,0 % n'ont pas fourni de réponse. Ces résultats indiquent que la population ne rejette pas de manière homogène toute forme d'exploitation minière, mais établit une distinction entre une activité potentiellement régulée et l'expérience concrète de l'exploitation illégale.

En revanche, l'exploitation minière illégale est rejetée par 80,0 % de l'échantillon, sans qu'aucune évaluation positive ne soit

enregistrée. Cette tendance reflète la persistance d'une mémoire territoriale marquée par les effets du cycle extractif et confirme l'association de cette activité avec la dégradation environnementale, la conflictualité sociale et la perte de contrôle territorial.

S'agissant des principales conséquences attribuées à l'exploitation illégale, 46,0 % des répondants identifient la destruction de la flore et de la faune comme l'impact principal, suivie de la violence (30,0 %) et, de manière marginale, de la corruption (4,0 %). Ces résultats confirment que les effets de cette activité dépassent le seul registre écologique et affectent également la sécurité et la cohésion sociale.

**Tableau 1. Perceptions communautaires de l'activité minière et de ses impacts territoriaux à Buenos Aires**

| Variable analysée                                         | Catégorie de réponse                   | Fréquence relative (%) |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|
| Perception de l'activité minière à Buenos Aires           | Oui                                    | 45,0                   |
|                                                           | Non                                    | 35,0                   |
|                                                           | Non spécifié / sans réponse            | 20,0                   |
| Perception de l'exploitation minière illégale             | Non                                    | 80,0                   |
|                                                           | Oui                                    | 0,0                    |
|                                                           | Non spécifié / sans réponse            | 20,0                   |
| Principale conséquence de l'exploitation minière illégale | Destruction de la flore et de la faune | 46,0                   |
|                                                           | Violence                               | 30,0                   |
|                                                           | Corruption                             | 4,0                    |
|                                                           | Aucune                                 | 0,0                    |
|                                                           | Non spécifié / sans réponse            | 20,0                   |

Source : élaboration propre à partir d'une enquête menée auprès de 80 habitants.

### **3.2. Activité minière, développement économique et durabilité**

Les résultats présentés dans le Tableau 2 mettent en évidence une tension entre la reconnaissance du potentiel économique de l'activité minière et une perception critique de sa compatibilité avec le développement durable.

En effet, 68,0 % des personnes interrogées considèrent que l'activité minière contribue au développement économique, contre 12,0 % qui expriment une opinion contraire. Toutefois, cette perception positive ne se traduit pas par une adhésion équivalente à l'idée de durabilité. Seuls 22,0 % estiment que l'exploitation minière est compatible avec le développement durable, tandis que 30,0 % la jugent incompatible et 18,0 % déclarent ne pas maîtriser ce concept.

Par ailleurs, 67,0 % des répondants considèrent que les projets miniers pourraient contribuer significativement au développement économique, ce qui confirme l'existence d'attentes économiques élevées. Néanmoins,

l'écart observé avec les perceptions liées à la durabilité met en évidence une dissociation entre les bénéfices économiques anticipés et les coûts socio-environnementaux perçus.

**Tableau 2. Perceptions de l'activité minière, du développement économique et de la durabilité**

| Variable analysée                                                                  | Catégorie de réponse        | Fréquence relative (%) |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| Perception de l'apport de l'activité minière au développement économique           | Oui                         | 68,0                   |
|                                                                                    | Non                         | 12,0                   |
|                                                                                    | Non spécifié / sans réponse | 20,0                   |
| Perception du lien entre activité minière et développement durable                 | Oui                         | 22,0                   |
|                                                                                    | Non                         | 30,0                   |
|                                                                                    | Ne sait pas                 | 18,0                   |
|                                                                                    | Non spécifié / sans réponse | 30,0                   |
| Perception des projets miniers et de leur contribution au développement économique | Aucune                      | 2,0                    |
|                                                                                    | Faible                      | 9,0                    |
|                                                                                    | Élevée                      | 67,0                   |
|                                                                                    | Ne sait pas                 | 2,0                    |
|                                                                                    | Non spécifié / sans réponse | 20,0                   |

Source : élaboration propre à partir d'une enquête auprès de 80 habitants.

### 3.3. Évaluation de la capacité institutionnelle et de la protection des droits

Les résultats révèlent une évaluation critique de la capacité de l'État à prévenir et contrôler l'exploitation minière illégale. En ce qui concerne l'action du *Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica*, une proportion significative des répondants la juge insuffisante : 10,0 % la considèrent totalement inadéquate et 29,0 % comme limitée, contre seulement 19,0 % qui l'estiment significative.

De manière cohérente, 67,0 % des personnes interrogées considèrent que le cadre juridique en vigueur est insuffisant pour prévenir l'exploitation minière illégale. Cette perception suggère que le problème réside moins dans l'existence de normes que dans leur mise en œuvre effective et dans les capacités institutionnelles de contrôle.

Sur le plan des droits, 74,0 % des répondants déclarent connaître le concept de *Buen Vivir*, tandis que 68,0 % soutiennent la nécessité de renforcer les cadres normatifs de protection

des droits de la nature et du *Buen Vivir*. Ces résultats indiquent que la population interprète la situation territoriale comme une combinaison de dégradation environnementale, de faiblesse de l'action institutionnelle et de vulnérabilité des droits collectifs.

### 3.4. Résultats issus des entretiens

Les entretiens permettent d'approfondir les dimensions causales et institutionnelles du phénomène. L'ancien mineur souligne que l'entrée massive de population dans le territoire est liée principalement à l'absence d'opportunités économiques, le gisement aurifère étant perçu comme une alternative immédiate de subsistance. Ce témoignage met en évidence le lien entre exploitation illégale et précarité socio-économique.

Il indique également que plusieurs droits fondamentaux, notamment le droit à la vie et à la sécurité, ont été affectés en raison de l'absence d'intervention étatique effective, facilitant l'émergence de formes de contrôle territorial exercées par des groupes criminels. Par ailleurs, il exprime une préférence

pour des modèles d'exploitation à petite échelle, perçus comme plus favorables à la redistribution locale des bénéfices.

De son côté, le professionnel de l'environnement établit une distinction claire entre exploitation légale et illégale, la première pouvant générer des dynamiques de développement sous certaines conditions, tandis que la seconde est associée à l'expansion d'économies illicites. Il souligne également que, bien que la restauration environnementale soit techniquement possible, l'identification des responsables et la prise en charge des coûts constituent des défis majeurs.

**Tableau 3. Synthèse des résultats qualitatifs issus des entretiens**

| Participant                      | Axe thématique                                         | Résultat principal                                                                                                                                            |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ancien mineur                    | Facteurs d'entrée dans l'exploitation minière illégale | Le manque d'opportunités d'emploi et la nécessité de subsistance ont favorisé l'arrivée de population dans le territoire minier.                              |
| Ancien mineur                    | Violation des droits                                   | L'absence d'intervention étatique a favorisé la violence, le contrôle territorial par des groupes criminels et l'atteinte au droit à la vie et à la sécurité. |
| Ancien mineur                    | Gestion des ressources minières                        | Préférence exprimée pour des modèles d'exploitation à petite échelle, perçus comme plus favorables à l'économie locale.                                       |
| Ancien mineur                    | Réponse normative                                      | Mise en question de l'efficacité des dispositifs normatifs en l'absence de mécanismes effectifs de contrôle et d'application.                                 |
| Professionnel de l'environnement | Exploitation minière légale et illégale                | Distinction entre exploitation formelle, associée à des critères techniques et réglementaires, et exploitation illégale, liée aux économies illicites.        |
| Professionnel de l'environnement | Restauration environnementale                          | Possibilité technique de remédiation, mais incertitude quant à la prise en charge des coûts en contexte d'illégalité.                                         |
| Professionnel de l'environnement | Capacité étatique                                      | Identification d'une faiblesse institutionnelle dans le contrôle de l'exploitation illégale et nécessité d'une réponse intégrée de gouvernance territoriale.  |

Source : élaboration propre à partir des entretiens réalisés.

Enfin, les entretiens mettent en évidence une profonde incapacité de l'État à exercer un contrôle effectif sur l'exploitation minière illégale, ainsi que la nécessité d'une réponse intégrée articulant régulation, politiques sociales et gouvernance territoriale. Dans cette perspective, le cas de Buenos Aires apparaît comme une configuration complexe où convergent précarité économique, dégradation environnementale, vulnérabilité des droits et faiblesse de l'action institutionnelle.

#### 4. Discussion

Les résultats de l'étude montrent que l'exploitation minière illégale dans la paroisse de Buenos Aires ne peut être comprise uniquement comme une infraction environnementale ou pénale, mais plutôt comme une expression territoriale de rapports de pouvoir, de fragilité institutionnelle et de conflictualité socio-environnementale. À cet égard, le cas confirme que les dynamiques extractives en Amérique latine s'articulent fréquemment autour de luttes pour le contrôle du territoire, d'asymétries entre acteurs

étatiques, économiques et locaux, ainsi que de processus de dégradation écologique qui dépassent la seule dimension productive. Cette interprétation s'inscrit dans la continuité des approches latino-américaines de l'extractivisme et du néo-extractivisme, qui ont montré comment l'expansion des activités extractives reconfigure les territoires, intensifie les conflits et accentue les tensions entre croissance économique, durabilité et droits collectifs (Gudynas, 2011 ; Svampa, 2019 ; Domínguez Martín, 2021 ; Zárate-Rueda et al., 2021).

Dans cette perspective, les résultats empiriques indiquent qu'à Buenos Aires coexistait une valorisation partiellement favorable de l'activité minière en tant que moteur économique, avec un rejet massif de l'exploitation minière illégale et de ses effets territoriaux. Cette tension est analytiquement significative, car elle suggère que le conflit ne se structure pas autour d'une opposition binaire entre positions « pro- » et « anti- » minières, mais plutôt autour des modalités de régulation, de distribution des bénéfices, de contrôle territorial et

de légitimité institutionnelle. Autrement dit, la population distingue entre la promesse de dynamisation économique liée à l'exploitation des ressources et l'expérience concrète d'une extraction illicite associée à la violence, à la dégradation écologique et à la désagrégation du tissu communautaire. Ce constat rejoint les travaux qui montrent que les conflits socio-environnementaux en Amérique latine ne se limitent pas à l'usage des ressources, mais impliquent des luttes pour le territoire, la répartition des coûts et bénéfices, ainsi que la légitimité de l'action publique (Zárate-Rueda et al., 2021 ; Walter, 2014).

Par ailleurs, les données recueillies renforcent l'idée que l'exploitation minière illégale prospère dans des contextes de fragilité étatique. La faible évaluation de l'action institutionnelle, la perception d'insuffisance du cadre juridique et les témoignages évoquant des situations d'omission ou de complicité des autorités indiquent que le problème ne réside pas uniquement dans l'existence de normes incomplètes, mais dans la capacité limitée de l'État à les faire appliquer.

Ce point est central dans une perspective d'économie politique, car il met en évidence que la régulation des ressources naturelles dépend non seulement des dispositifs normatifs formels, mais aussi des rapports de force, des capacités administratives, de la légitimité territoriale et du contrôle effectif de l'espace. Dans ce sens, Buenos Aires apparaît comme un cas où la faiblesse de la gouvernance environnementale a favorisé la consolidation d'économies illicites et de formes parallèles de contrôle territorial (Estupiñán et al., 2021 ; Coral et al., 2024).

La discussion permet également de situer le cas dans le cadre équatorien des droits de la nature et du *Buen Vivir*. Comme l'ont souligné plusieurs auteurs, la Constitution équatorienne de 2008 a représenté un tournant normatif inédit en reconnaissant la nature comme sujet de droits et en articulant cette reconnaissance à des horizons post-développementalistes et à des critiques du paradigme conventionnel du développement (Gudynas, 2011 ; Tanasescu, 2013 ; Acosta, 2017). Toutefois, les résultats de

cette étude suggèrent que cette innovation constitutionnelle ne se traduit pas automatiquement par une protection territoriale effective. À Buenos Aires, l'écart entre la reconnaissance formelle des droits et leur garantie matérielle s'est manifesté par la contamination, la violence, la dégradation écologique, l'insécurité et une perception d'abandon institutionnel. Ainsi, le cas confirme que les droits de la nature et le *Buen Vivir* constituent des cadres normatifs puissants, mais que leur efficacité dépend de dispositifs institutionnels, de capacités de contrôle et de mécanismes concrets de mise en œuvre. Dans cette perspective, la littérature sur la gouvernance environnementale en contextes extractifs montre que les dispositifs participatifs et réglementaires ne redistribuent pas toujours le pouvoir de manière effective et coexistent souvent avec des asymétries persistantes entre acteurs étatiques et économiques (Merino, 2018 ; Coral et al., 2024).

Un autre élément important réside dans le fait que les entretiens ont révélé que

l'expansion de l'exploitation minière illégale est également liée à la précarité de l'emploi et à la recherche de moyens de subsistance. Ce résultat complexifie l'analyse du phénomène, en montrant que les économies illicites ne s'expliquent pas uniquement par des rentes élevées ou des réseaux criminels, mais aussi par des structures d'exclusion qui poussent certains groupes sociaux vers des activités à haut risque et faiblement régulées (Silva-Escobar, 2021).

Dans l'ensemble, les résultats permettent de soutenir que la situation de Buenos Aires reflète une contradiction structurelle entre la reconnaissance constitutionnelle des droits, d'une part, et la persistance de logiques extractives dérégulées, d'autre part. Le cas montre que lorsque la gouvernance territoriale est faible, l'exploitation minière illégale ne produit pas seulement des dommages environnementaux, mais reconfigure également le territoire à travers la violence, les économies illicites et la dégradation de la vie communautaire. Du point de vue du dossier, cela permet d'interpréter la violation

du *Buen Vivir* et des droits de la nature comme faisant partie d'une problématique plus large d'économie politique latino-américaine, caractérisée par l'entrecroisement de modèles de développement dépendants, de conflits distributifs, de capture institutionnelle et de luttes pour le contrôle des ressources naturelles (Gudynas, 2011 ; Svampa, 2019 ; Acosta, 2017).

À partir de ces éléments, la discussion souligne la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles de prévention, de contrôle et de restauration, mais aussi de repenser la gestion territoriale des ressources à partir d'approches articulant justice environnementale, protection des droits et participation communautaire. Plus qu'un problème isolé d'illégalité minière, Buenos Aires apparaît comme un cas illustrant les limites de la régulation étatique face à des économies extractives combinant rentabilité, vulnérabilité sociale et faiblesse de la gouvernance. En ce sens, l'apport de cet article réside dans la mise en évidence du fait que la violation des droits du *Buen Vivir* et de la nature ne

constitue pas seulement une conséquence écologique de l'exploitation minière illégale, mais également un symptôme de défaillances structurelles dans l'organisation politique du territoire et dans la mise en œuvre effective des principes constitutionnels.

## 5. Conclusions

Les résultats de l'étude permettent d'établir que l'exploitation minière illégale dans la paroisse de Buenos Aires ne constitue pas uniquement une activité extractive illicite, mais une dynamique territoriale complexe articulant dégradation écologique, conflictualité sociale, précarité économique et fragilité institutionnelle. Les données empiriques montrent que la population enquêtée associe principalement ce phénomène à la destruction de la flore et de la faune, à la violence et à l'insuffisance de la réponse étatique, tandis que les entretiens confirment que son expansion est liée à la fois au manque d'opportunités d'emploi et à la capacité limitée des autorités en matière de contrôle et de régulation.

Dans ce cadre, l'étude met en évidence une fracture significative entre la reconnaissance constitutionnelle des droits du Buen Vivir et des droits de la nature, d'une part, et leur garantie effective dans le territoire, d'autre part. Le cas de Buenos Aires montre que l'existence de normes et de principes de protection s'avère insuffisante en présence de déficits d'application, de fragilité institutionnelle et de formes de contrôle territorial traversées par des économies illicites. Ainsi, la violation des droits observée dans la paroisse ne peut être interprétée uniquement comme une conséquence environnementale de l'exploitation minière illégale, mais également comme l'expression de défaillances structurelles de la gouvernance territoriale.

Par ailleurs, les résultats mettent en évidence le caractère ambivalent de la relation entre la communauté et l'activité minière. Si une partie de la population reconnaît son potentiel de contribution économique, une perception critique domine à l'égard de l'exploitation minière illégale et de ses effets sur la sécurité, l'environnement et la vie communautaire.

Cette tension confirme que le conflit local ne se réduit pas à une opposition abstraite à l'activité minière, mais s'organise autour des conditions de légalité, de contrôle, de distribution des bénéfices et de protection des droits. À cet égard, l'article contribue au dossier en montrant comment, dans un cas concret d'Amérique latine, les conflits liés aux ressources naturelles reflètent des problématiques plus larges d'économie politique, notamment l'extractivisme, les inégalités territoriales et la faiblesse de l'action étatique.

En conséquence, la récupération de Buenos Aires comme espace de vie digne et durable nécessite non seulement des mesures de contrôle et de restauration environnementale, mais aussi une transformation institutionnelle capable d'articuler légalité, justice environnementale, présence effective de l'État et participation communautaire. Plus qu'un problème isolé d'illégalité minière, le cas analysé met en évidence la nécessité de renforcer la gouvernance territoriale dans des contextes marqués par la convergence de

vulnérabilité sociale, de pression extractive et de fragilité réglementaire.

### **Rôles respectifs des auteurs dans l'élaboration de la contribution :**

Auteur/autrice 1 : Conceptualisation ; Rédaction – version initiale ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 2 : Investigation ; Méthodologie ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 3 : Analyse formelle ; Validation ; Rédaction – révision et correction

### **Références citées**

Acosta, A. (2017): «Living well: ideas for reinventing the future», *Third World Quarterly*, 38(12), pp. 2600-2616. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2017.1375379>

Coral, C., T. Plieninger, S. Sieber y V. Graw (2024): «Extractivism triggering new forms of governance for the rights of nature: The

case of Northwest Ecuador», *Geoforum*, 156, 104111. <http://dx.doi.org/10.1016/j.geoforum.2024.104111>

Creswell, J. W. (2014): *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*, Thousand Oaks, Sage.

Domínguez Martín, R. (2021): «Industrias extractivas y desarrollo sostenible en América Latina: ¿oxímoron o nuevo imaginario desarrollista?», *Autoctonía. Revista de Ciencias Sociales e Historia*, 5(2), pp. 405-437. <http://dx.doi.org/10.23854/autoc.v5i2.179>

Ecuador. Código Orgánico del Ambiente. Registro Oficial Suplemento 983, 12 de abril de 2017.

Ecuador. Constitución de la República del Ecuador. Registro Oficial 449, 20 de octubre de 2008.

Estupiñán, R., P. Romero, M. García, D. Garcés y P. Valverde (2021): «Mining in Ecuador. Past, present and future», *Boletín Geológico*

y Minero, 132(4), pp. 533-549. <http://dx.doi.org/10.21701/bolgeomin.132.4.010>

Flick, U. (2018): *An Introduction to Qualitative Research*, Londres, Sage.

Gudynas, E. (2011): «Desarrollo, derechos de la naturaleza y Buen Vivir después de Montecristi», en *Debates sobre cooperación y modelos de desarrollo. Perspectivas desde la sociedad civil en el Ecuador*, Quito, Centro de Investigaciones CIUDAD y Observatorio de la Cooperación al Desarrollo en Ecuador, pp. 83-102.

Merino, R. (2018): «Re-politicizing participation or reframing environmental governance? Beyond indigenous' prior consultation and citizen participation», *World Development*, 111, pp. 75-83. <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.06.025>

Primicias (2021): «La minería ilegal continúa en La Merced de Buenos Aires, pese a controles», 25 de enero. Disponible en web: <https://primicias.ec/noticias/economia/>

mineria-ilegal-merced-buenos-aires-oro-imbabura-ecuador [Consulta: 17 de abril de 2026].

Silva-Escobar, J. P. (2021): «Biopolítica, necropolítica y pandemia. Notas sobre el neoliberalismo y la desigualdad social en Chile», *Autoctonía. Revista de Ciencias Sociales e Historia*, 5(2), pp. 439-453. <http://dx.doi.org/10.23854/autoc.v5i2.221>

Svampa, M. (2019): *Neo-Extractivism in Latin America: Socio-environmental Conflicts, the Territorial Turn, and New Political Narratives*, Cambridge, Cambridge University Press.

Tanasescu, M. (2013): «The rights of nature in the constitution of Ecuador: the making of an idea», *International Journal of Environmental Studies*, 70(6), pp. 846-861. <http://dx.doi.org/10.1080/00207233.2013.845715>

Walter, M. (2014): *Political Ecology of Mining Conflicts in Latin America: An Analysis of Environmental Justice Movements and Struggles over Scales*, tesis doctoral

inédita, Universitat Autònoma de Barcelona,  
Barcelona.

Zárate-Rueda, R., C. L. Vélez-  
Hernández y J. A. Caballero-Márquez  
(2021): «Socio-environmental conflicts  
resulting from extractive activities in  
Latin America and Corporate Social  
Responsibility», *Estudios Gerenciales*, 37(161),  
pp. 668-679. [http://dx.doi.org/10.18046/j.  
estger.2021.161.4384](http://dx.doi.org/10.18046/j.estger.2021.161.4384)